

00847

**Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel  
(CILSS)**

**Projet "Diagnostic Permanent"**



**PROBLEMATIQUE DE L'INFORMATION DU SECTEUR DE  
L'ELEVAGE DANS LES PAYS SAHELIENS**

Mai 1988

*Le présent document a été établi à la demande du CILSS (Projet Diaper) par  
MM. R. BAILHACHE, G. GOUET et J. TYC*

## INTRODUCTION

L'importance de l'élevage dans et pour les pays sahéliens est évidente tant par les espaces qu'il y occupe et les ressources qu'il est susceptible d'y mobiliser que par les populations qu'il y concerne et les revenus qu'il leur procure ainsi qu'aux économies nationales à l'exportation.

Il n'a pas pour autant bénéficié de l'attention qu'on aurait été en droit d'escompter de ce fait, alors qu'il est, à la fois, un secteur :

- menacé de par sa particulière sensibilité aux aléas climatiques en raison de l'aridité des régions où il prédomine mais aussi de par la concurrence commerciale déloyale croissante qu'il rencontre sur ses marchés traditionnels des Pays tropicaux humides ;
- et pourtant, à l'avenir restant plein de promesse, s'il sait tirer parti des opportunités que ces marchés peuvent continuer de lui offrir, s'il sait opérer la modernisation de ses modes de production et procéder à une réorganisation, voire à une mutation de ses filières.

Il justifie, à ces multiples titres que, sans tarder davantage, un investissement intellectuel conséquent, soit effectué en sa faveur pour, en combinant observations et analyses à travers un dialogue dynamique :

- permettre une compréhension actualisée de sa situation,
- dégager les tendances lourdes positives ou négatives qui s'y dessinent,
- identifier les principaux paramètres qui les régissent,
- déboucher sur des stratégies cohérentes :

- . assurant, d'abord, une maîtrise des crises auxquelles il reste exposé afin et selon, d'en pallier les effets les plus néfastes ou de faciliter les adaptations naturelles qu'elles provoquent,
- . mais de telle façon que les mesures adoptées à ces fins, s'inscrivent utilement dans une politique sectorielle propre à lui garantir un progrès équilibré et continu.

De ces points de vue la décision prise, par le Projet "Diagnostic Permanent", d'étendre à l'élevage, l'action de promotion des systèmes d'information nationaux et régionaux qu'il avait jusqu'ici consacrée en priorité au secteur céréalier, peut être considérée comme bienvenue et plus encore l'organisation préalable d'un séminaire de réflexion qui lui soit spécifique.

En effet, s'il dispose, par tradition, de services techniques assez homogènes qui constituent de ce fait des interlocuteurs plus aisés à aborder et à coordonner que ceux multiples, divers et souvent concurrents du secteur agricole, en revanche, il n'a pas fait l'objet d'interrogations approfondies comparables à celles entreprises au profit de ce dernier depuis Nouakchott en juillet 1979 jusqu'à Mindelo en décembre 1986. Par voie de conséquence les données rassemblées sont ou incomplètes ou mal ciblées ou surtout insuffisamment exploitées.

Autrement dit une réflexion sur la problématique de l'information du secteur de l'élevage dans les Pays Sahéliens doit nécessairement inclure une réflexion sur la problématique du secteur lui-même, de telle sorte qu'en fonction d'une vision des choses et d'une conception des objectifs à atteindre ainsi dégagées, il soit possible de procéder à une première sélection des données pertinentes à privilégier, des degrés de fiabilité et de précision devant s'y attacher ainsi que des méthodes les plus appropriées pour les obtenir dans les délais souhaités et au moindre coût, étant bien entendu qu'elles ne manqueront pas, soit de conforter les hypothèses de travail ayant présidé à leur choix, soit les remettre en cause et imposer leur révision où à tout le moins leur ajustement.

Ainsi pour prendre un exemple, simple en apparence, celui des élevages nomades, on peut penser pour mesurer les risques pouvant peser sur eux en cas de sécheresse grave, à recourir mutatis mutandis, au système d'alerte précoce élaboré en faveur de l'agriculture. Sans doute peut-on s'en inspirer mais toutefois si l'on considère la moindre sensibilité des pâturages à la répartition des pluies et la plus grande mobilité des troupeaux, se contenter de bilans fourragers par zone plus globaux. Par contre ceux-ci devraient pour être complets, prendre également en compte les capacités des pâturages des zones d'accueil pour l'évaluation desquelles l'on ne dispose guère de références, ainsi que les ressources en sous-produits agricoles ou même agro-industriels, ces derniers pouvant ne plus être exportés en cas d'urgence.

Parallèlement, si l'on considère, non plus le cheptel mais les éleveurs, leur vulnérabilité aux aléas climatiques et leur aptitude à en amortir les effets dépendant de la taille de leurs troupeaux, comme d'ailleurs celles des paysans dépendent de la dimension de leurs exploitations, un intérêt particulier devrait être porté à la connaissance de cette donnée et à la mesure de son évolution, un suivi sur les marchés de l'âge et de la nature des animaux vendus pourrait être en la matière un indicateur précieux annonciateur d'un processus de paupérisation.

Faudra-t-il pour autant prendre des mesures pour maintenir des populations sinistrées dans des situations précaires ? Ou faudra-t-il accepter le processus douloureux mais positif de reconcentration des troupeaux qu'il entraîne et s'attacher plutôt à faciliter leur reconversion par la migration, la sédentarisation ou à travers d'autres activités, et donc à identifier ces possibilités ?

Comme on le voit, autant de questions, autant de réponses qui posent à leur tour autant de questions, la problématique de l'élevage et celle des informations le concernant ouvrent un vaste champ d'investigation dans lequel les développements qui vont suivre n'ont pas d'autre ambition que de mettre un peu plus d'ordre, pour amorcer l'élaboration de ce diagnostic permanent sans lequel les décideurs sont comme des aveugles avançant à tâtons.

x            x  
                 x

Le présent document traite de la **problématique de l'information dans le secteur de l'Elevage**. Il ne prétend pas à l'exhaustivité mais souhaite fournir les éléments principaux et servir de guide à un débat sur :

- la nécessité d'une information pertinente pour appréhender le secteur de l'élevage,
- l'identification des données de référence à collecter et à élaborer pour la prise de décisions opportunes,
- la mise en place de systèmes d'information pour fournir les données identifiées,
- l'utilisation rapide et efficace des informations collectées.

Les deux derniers points impliquent une réflexion approfondie non seulement sur les méthodes et les techniques de collecte, de traitement et de restitution à promouvoir, mais également sur les problèmes de formation des différents agents appelés à collaborer, à tous les niveaux, au système d'information et sur les problèmes de mise en place et de fonctionnement des structures pré-décisionnelles.

## 1 - NECESSITE ET JUSTIFICATION DE L'AMELIORATION DE L'INFORMATION

### 1.1 - Importance du secteur des activités pastorales et des productions animales dans le développement des pays membres du CILSS

L'élevage joue un rôle fondamental dans l'économie de la majorité des pays membres du CILSS. La part relative de ces produits dans le secteur primaire va du quart à plus de la moitié et contribue notablement aux exportations et aux recettes en devises.

L'élevage assure le revenu principal d'une partie importante de la population. Il est pratiquement l'unique ressource des pasteurs. La sécheresse qui a sévi dans le Sahel et qui a entraîné destockages massifs et déplacement des troupeaux vers le Sud, les rentrées régulières d'argent procurées par la vente du coton ont contribué, dans les zones subsahariennes et soudaniennes, à l'essor de nouvelles catégories d'éleveurs : les agro-pasteurs. Par ailleurs, si la récente crise cotonnière risque de freiner l'apparition de nouveaux propriétaires, elle va par contre donner aux productions animales un rôle accru dans les activités et les ressources des nouvelles unités de production.

L'évolution récente du secteur élevage a mis en évidence de nouveaux problèmes et fait naître de nouvelles interrogations. Les sécheresses successives ont malheureusement souligné la fragilité et la précarité des revenus des pasteurs. La concentration des troupeaux dans les zones plus traditionnellement vouées ou réservées aux productions agricoles, l'appropriation des animaux par de nouveaux propriétaires ne maîtrisant pas toujours les techniques d'élevage, ont avivé la concurrence agriculture-élevage et imposent de prendre en compte sans tarder les problèmes concernant :

- la gestion de l'espace et des ressources naturelles,
- le maintien de la fertilité des sols et des parcours,
- l'intensification des ressources fourragères et plus largement des systèmes de production avec le développement de l'association voire de l'intégration agriculture-élevage.

### **1.2 - Importance de l'élevage des pays du CILSS dans l'économie sous-régionale**

La carte des flux commerciaux présentée en annexe, fait apparaître le caractère sous-régional de l'élevage. On soulignera :

- l'importance globale des échanges commerciaux nord-sud et leur capacité d'adaptation aux conjonctures ;
- l'importance des phénomènes de transit et par voie de conséquence des problèmes concernant l'environnement technique (conduite des troupeaux, aménagement des pistes de bétail...) administratif (contrôle sanitaire...), douanier (taxes...), monétaire (transfert de devises) ;
- la dépendance et l'évolution des revenus des éleveurs et des états exportateurs en fonction des importations de diverses origines réalisées par les pays à production animale déficitaire ;
- la nécessité d'une politique sous-régionale, pour, entre-autres, la régulation des échanges commerciaux et la prise en compte de la concurrence des importations de viandes extra-africaines.

### **1.3 - Caractéristiques du secteur élevage et difficultés pouvant en découler en matière d'information**

Sans entrer dans les détails, il est utile de rappeler les caractéristiques spécifiques du secteur élevage notamment par comparaison au secteur agricole, autre composante du développement rural.

L'**animal**, unité d'observation de base, est entre autres caractérisé par sa mobilité. Cette caractéristique entraîne des difficultés certaines (souvent aggravées par le rôle socio-culturel que l'animal joue encore dans de nombreuses sociétés) et des coûts prohibitifs pour le dénombrement du cheptel. Il est en effet nécessaire d'adopter des méthodes de saisie de l'information plus sophistiquées que pour l'observation, par exemple, des parcelles cultivées.

Il y a lieu de relever la **spécificité des cycles de production et la diversité des productions animales**. La spécificité qui découle des cycles biologiques de reproduction et de croissance, se déroule sur une carrière pluri-annuelle. Les multiples productions, soumises à des fluctuations saisonnières s'étalent sur une année (lait, fumier, travail, descendance...) ou apparaissent comme produit final (viande, sous-produits...). La mesure de ces productions, la formulation même des résultats (évaluation du travail, production laitière, poids vifs, poids nets...) sont plus délicates que pour les productions végétales.

La transformation et la valorisation des ressources végétales par l'animal, font de l'élevage une **activité dépendante (secondaire), des ressources primaires** que constituent les parcours et les sous-produits agricoles. Il résulte que des paramètres spécifiques en liaison avec la biomasse, elle-même tributaire de cycles annuels de production végétale largement soumis aux aléas climatiques, seront à évaluer (disponible, charge à l'hectare...).

Dans les zones où la compétition avec l'agriculture est de plus en plus vive, il est indispensable de disposer d'informations permettant de déterminer l'intérêt respectif des différentes productions dans le but de dégager des stratégies de développement. Dans ce nouveau contexte les contraintes imposées par la gestion du territoire et de ses ressources ont engendré de nouveaux **systèmes de production** plus complexes et moins bien connus que les systèmes classiques préalablement existants. Une meilleure connaissance s'impose pour la recherche de solutions aux nouveaux problèmes : disparition de la jachère, saturation des terroirs et les conflits qu'ils entraînent.

La gestion, les décisions concernant l'exploitation des animaux sont exercées au niveau du **troupeau**, notion socio-économiquement plus large - au même titre que l'exploitation agricole - que la seule somme des animaux qui le composent.

La gestion et les décisions d'exploitation relèvent de l'**éleveur**, entité souvent délicate à cerner et de ce fait encore à ce jour trop souvent ignorée dans l'approche du secteur élevage. Or la diversité croissante des centres de gestion, notamment avec l'apparition de nouveaux propriétaires d'animaux, implique non seulement une connaissance qualitative des processus de décision mais une mesure du poids relatif de chaque catégorie d'éleveur au niveau global afin d'apprécier les contributions respectives à l'ensemble de l'élevage national.

L'aspect "sous-régional", international du commerce des animaux et de la viande, les nombreux agents économiques mobilisés entre la sortie de l'animal du troupeau et la vente de la viande sur l'étal du boucher détaillant, élargissent considérablement le champ géographique des observations souvent au-delà des frontières nationales. Les informations économiques, prix aux différents stades de la commercialisation par exemple, influencés par des facteurs extérieurs au secteur (transports, taxes, systèmes monétaires différents...) sont multiples et leur saisie onéreuse.

La longueur des circuits, leur caractéristique sous-régionale, l'absence d'homogénéité dans les observations, conduisent à des difficultés dans les interprétations des informations actuellement disponibles ou sporadiquement collectées.

L'ensemble de ces observations conduit à souligner les difficultés spécifiques dans le domaine de l'information inhérente au secteur de l'élevage, le différenciant ainsi du secteur agricole. Paradoxalement, au stade de la **consommation** il semble par contre plus aisé, que pour le secteur vivrier, de saisir le devenir du produit final et de le renseigner.

#### 1.4 - Nécessité de l'information

L'importance et la complexité du secteur élevage esquissées précédemment impliquent que les décisions le concernant (stratégies, planification, projets...) soient fondées sur des informations fiables, réalistes, homogènes et actuelles.

Ces informations sont indispensables à tous les niveaux : local, national, sous-régional.

\* **Au niveau local**, les statistiques et les informations qualitatives sont indispensables pour concevoir les projets, pour suivre leur déroulement et pour en mesurer les effets. Elles devraient également pouvoir être utilisées par les producteurs pour la gestion des troupeaux.

\* **Au niveau national**, les statistiques et plus particulièrement les tendances qu'elles permettent de déceler, contribuent à fixer les objectifs de développement et confortent l'élaboration des stratégies à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs. Il est par ailleurs inutile de rappeler qu'aucun exercice de planification sectorielle, et le secteur élevage n'échappe pas à cette règle, ne saurait être valablement conduit sans une connaissance statistique des ressources et de leur répartition. L'examen régulier des statistiques courantes doit permettre en fonction des résultats assignés et en fonction des obstacles rencontrés, notamment en "période de crise", d'adapter et de moduler les moyens disponibles.

\* **Au niveau sous-régional**, la connaissance des flux commerciaux et plus particulièrement des quantités et des prix qui les caractérisent doit conduire à l'adéquation des politiques nationales aux besoins sous-régionaux. Pour être pleinement utilisables, les informations émanant des divers pays de l'ensemble régional, à fortiori des pays membres du CILSS, doivent être comparables donc élaborées sur des bases homogènes.

Si les informations sectorielles sont indispensables à la réalisation du processus normal de planification, de programmation, d'élaboration et de suivi des projets, elles le deviennent encore plus dans un contexte de crise. Dans ce dernier cas la préhension immédiate des causes, de l'ampleur et des effets constatés et prévisibles de cette crise doit permettre les prises de décisions à tous les niveaux de responsabilité dans la mise en oeuvre des politiques conjoncturelles propres à en atténuer les méfaits.

## 2 - IDENTIFICATION DE L'INFORMATION INDISPENSABLE ET PERTINENTE

Il s'agit d'identifier l'information indispensable et pertinente pour répondre aux besoins ou à une partie des besoins précédemment évoqués.

L'information peut se répartir en trois grandes catégories :

- la catégorie des informations concernant l'environnement du secteur,
- la catégorie des informations statistiques sectorielles de base,
- la catégorie des informations sectorielles à caractère monographique peu ou rarement extrapolables.

Il ne peut être question dans la suite de ce document de lister la totalité des informations pouvant contribuer théoriquement à la connaissance du secteur élevage. Seules seront énumérées, celles qui à priori apparaissent les plus pertinentes dans le contexte actuel et futur de l'élevage. Il appartient à l'atelier de tester le bien fondé du choix proposé, de le compléter et/ou de rejeter les informations jugées non pertinentes ou non prioritaires.

Ce travail pourrait s'effectuer en prenant appui sur la description de la filière élevage propre à chaque pays et en tenant compte de l'importance relative des diverses spéculations l'alimentant. On devra considérer ensuite l'état de l'information déjà existante, sa fiabilité et son actualité ainsi que la priorité des besoins eu égard aux moyens disponibles.

### 2.1 - Catégorie des informations concernant l'environnement du secteur

#### \* Environnement physique

Le rôle primordial du disponible fourrager et des facteurs climatiques a déjà été souligné. Les informations élémentaires concernent :

- la pluviométrie :
  - . hauteur d'eau recueillie,
  - . nombre de jours de pluie par période,
  - . hauteur "normale" à la même période,

- les températures ;
- les ressources hydriques :
  - . points d'eau naturels permanents, temporaires,
  - . aménagements hydrauliques (forages mais aussi barrages...), débits, villages et campements concernés ;
- les ressources naturelles et agricoles :
  - . biomasse herbacée, arbustive (variations saisonnières),
  - . taux d'occupation des sols,
  - . disponible en sous-produits agricoles et agro-industriels;
- la salubrité des pâturages :
  - . pression glossinaire,
  - . parasitoses internes, externes.
- la situation pathologique :
  - . endémies, épidémies

**\* Environnement technique, administratif et institutionnel, propre au secteur de l'élevage**

- infrastructures et personnels sanitaires (agents, budget, moyens, parcs de contention, bains détiqueurs...),
- infrastructures et encadrement administratif (agents, budget...),
- disponibilités en intrants, médicaments.

**\* Environnement socio-économique**

- organisation des producteurs, groupements et fédérations d'éleveurs,
- droit foncier,
- crédit.

**\* Environnement économique**

- taxes, fiscalité,
- volume et prix des produits de base,
- réglementation des professions et des échanges.
- voies de communication, transports,
- débouchés.

La quasi-totalité de ces informations ne saurait revêtir l'aspect d'un inventaire ou d'une photographie à un instant donné. Leur variation doit être suivie et certaines d'entre elles doivent faire l'objet d'une restitution et d'une interprétation permanentes et immédiates.

## **2.2 - Catégorie des informations statistiques sectorielles de base**

Essentiellement quantifiables, elles impliquent d'être connues avec une bonne précision et doivent autoriser l'établissement de séries indispensables pour apprécier l'évolution passée et prévisible des principaux paramètres.

### **\* Production**

- recensement des éleveurs, des unités de production,
- dénombrement des animaux par espèce, race,
- répartition des cheptels par grand système de production (pastoral, agro-pastoral, sédentaire, urbain, moderne),
- structure et composition des troupeaux par système de production,
- carrière des reproductrices (âge de la première mise bas, fécondité, mortalité),
- interventions sanitaires (campagnes prophylactiques, foyers épidémiologiques, morbidité, consommation d'intrants vétérinaires...),
- production laitière,
- engrais organique,
- travail animal (culture, transport).

### **\* Exploitation**

- taux de productivité des troupeaux et taux d'exploitation numérique, pondéral par zone et système de production,
- utilisation du disponible : auto-consommation, pertes, commercialisation (ventes, abatages), par système de production et au niveau global.

### **\* Commercialisation, transformation, utilisation**

- recensement des différents opérateurs,
- inventaires des marchés par catégorie, des aires d'abattage, des abattoirs,

- commerce intérieur : mouvements sur les marchés, poids et prix du bétail par catégorie, de la viande au kg, au tas, avec ou sans os ;
- volume et prix des productions avicoles et des produits laitiers ;
- prix du travail animal ;
- commerce extérieur : certificats d'exportation, statistiques douanières ;
- commerce et utilisation des sous-produits (cuirs et peaux...) ;
- normes de consommation.

### 2.3 - Catégorie des informations sectorielles à caractère monographique

Les informations relevant de cette catégorie s'attachent à la description de facteurs moins réductibles à des données uniquement chiffrées. Elles n'en sont pas moins indispensables non seulement à l'adéquation des projets au milieu que ces projets sont censés développer mais aussi à la compréhension, à l'interprétation et à la valorisation des informations quantifiées de la précédente catégorie :

- zonage agro-climatique,
- typologie des élevages,
- systèmes de production,
- typologie des unités de production,
- typologie des marchés,
- organisation et fonctionnement des filières ;

mais aussi :

- données sur les éco-systèmes,
- données facilitant la compréhension des mécanismes socio-économiques :
  - . répartition des responsabilités à l'intérieur de l'unité de production,
  - . responsabilités aux niveaux supérieurs (déplacements, gestion du terroir...),
  - . temps de travaux,
  - . répartition des produits des ventes, des bénéfices, ...
- mécanismes de formation des prix,
- inter-relations et influences des autres productions agricoles (céréales...).

### 3 - MISE EN PLACE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET UTILISATION DES INFORMATIONS COLLECTEES

#### 3.1 - Situation actuelle

Dans la plupart des pays membres du CILSS, il existe de nombreuses informations. L'objectif doit donc être de les compléter, d'en améliorer la qualité et l'efficacité pour une meilleure valorisation par les autorités en charge des décisions.

Les réunions tenues sous l'égide du CILSS ont permis de souligner les efforts déjà effectués. Les points faibles relevés et rappelés dans un esprit constructif doivent permettre de mieux orienter et définir les actions à entreprendre pour aboutir à un système d'information opérationnel.

Les informations sont insuffisantes et font souvent défaut pour des secteurs complets de l'économie pastorale. C'est en particulier le cas pour tout ce qui a trait aux **petits ruminants**. Le rôle actuel de ces animaux dans le Sahel, l'importance qu'ils pourraient acquérir pour l'exploitation rationnelle des ressources fourragères en savane, incitent à réexaminer les problèmes rencontrés pour conduire des investigations fiables dans ce domaine.

Il est de même du sous-secteur des élevages **avicole et porcin**.

Dans certains pays, le rôle joué par les **camelins** est trop souvent négligé. Faire le point sur les données concernant cette espèce, rechercher les moyens de compléter les informations disponibles le plus souvent théoriques, sont à envisager.

Pour toutes les espèces, on relève une insuffisance d'informations fiables sur **l'exploitation et la commercialisation**. Concepts, définitions, méthodes de relevés sont à élaborer et à diffuser.

Dans un même pays, les informations disponibles émanent de **nombreux services administratifs et techniques**. La finalité de la plupart de ces services n'étant pas de fournir des statistiques et des informations pour le seul secteur de l'élevage, les données apparaissent comme un sous-produit de leurs activités par ailleurs rarement coordonnées dans ce but précis.

**Les délais, la fiabilité voire l'intérêt** des informations délivrées par ces multiples sources sont souvent critiqués. Il n'y a pas lieu d'épouser les querelles de services mais, en tenant compte des impératifs propres aux relevés et aux traitements des différentes informations, de rechercher une amélioration de la comparabilité, de l'harmonisation des renseignements et une plus grande valorisation des travaux effectués (notamment en réduisant les délais de mise à disposition de l'information collectée).

Ces différentes remarques sont encore plus valables pour les informations "sous-régionales" tant la circulation souffre de retards importants, leur enlevant ainsi toute efficacité.

Les causes des insuffisances relevées ne sont pas que d'ordre matériel. Elles sont également à rechercher dans la compétence partielle des **opérateurs** et des **utilisateurs**. Une meilleure mobilisation et coordination des compétences disponibles (statisticien, zootechnicien, économiste, décideur) est à organiser et à promouvoir. Dans l'immédiat elle sera facilitée par un effort d'explication à tous les échelons et par la mise en place d'un **cadre de concertation**. A moyen terme, une **formation commune** permettant une compréhension respectueuse des problèmes spécifiques à chaque discipline et débouchant sur un langage commun, doit être dispensée à l'ensemble des intéressés.

### 3.2 - Propositions

#### \* Remarque préliminaire

Les propositions suivantes découlent des analyses présentées tant sur la nécessité d'améliorer globalement le niveau de l'information sectorielle que sur le contenu indispensable de cette information. Ces propositions sont formulées pour être soumises aux experts participant à l'Atelier de Travail programmé pour la fin du premier semestre 1988 et une fois précisées et amendées devraient pouvoir être traduites rapidement en termes d'actions concrètes. La première phase de ces actions consistera en une ou plusieurs études de préparation de projet. Ce projet lui-même, étant la mise en place à court - moyen terme, d'un système multi-national d'information couvrant l'ensemble du secteur de la production animale dans le champ géographique des pays membres du CILSS.

Dans la mesure où ces propositions, une fois enrichies et amendées par l'Atelier de Travail, seraient acceptées, il reviendrait au groupe d'experts réunis sous l'égide du Projet Diaper, de les chiffrer et de les présenter à l'approbation des instances supérieures pour en rechercher le financement et en assurer une rapide mise en oeuvre.

#### 3.21 - Hiérarchiser

Pour assurer sa performance, un système d'information à vocation multi-nationale et couvrant un secteur économique large et complexe, ne peut envisager de tout couvrir et de tout traiter, particulièrement au stade de démarrage. Il y a donc lieu de hiérarchiser les besoins. Cependant étant donnée la diversité des situations nationales il faudra tenir compte des spécificités propres à chaque pays ou à chaque zone, tout en recherchant un maximum d'homogénéité. Cette hiérarchisation, ce classement par ordre d'importance, devraient être les premiers produits du prochain Atelier.

### 3.22 - Situation de référence

Les priorités une fois dégagées, il apparaît indispensable de poser un diagnostic précis et actualisé sur les **systèmes d'information** existant actuellement dans l'ensemble des Etats concernés. Ce diagnostic est à faire selon un schéma commun, afin de disposer de données comparables. Il devrait être confié à une équipe d'experts restreinte et porter en particulier sur :

- l'identification des Services nationaux concernés,
- la fiabilité des informations actuellement collectées,
- les modalités de transmission, de traitement et d'interprétation,
- la qualité, la diffusion (modalités, délais) et l'utilisation actuelle des produits finaux ainsi que leur impact aux différents niveaux décisionnels.

Ce diagnostic pourrait largement s'inspirer du travail réalisé par Monsieur G. Ancey pour le compte de l'OMBEVI (Mali) en 1985 (cf. document de travail n° 1). La réalisation d'un document similaire pour l'ensemble des pays du CILSS, assorti d'un rapport de synthèse pourrait être envisagé d'ici à la fin de l'année 1988.

### 3.23 - Nécessité d'homogénéité

Il apparaît indispensable de disposer rapidement d'un **langage commun** à tous les Services techniques, économiques et administratifs devant concourir au bon fonctionnement et à l'utilisation d'un système amélioré d'information. La personne ou l'équipe responsable du diagnostic évoqué au point 3.22 pourrait être également chargée de soumettre des propositions dans ce sens. Il existe déjà dans ce domaine les documents de références, en particulier l'ouvrage consacré en 1976 aux "Comptes Economiques de la Production Animale" (Ministère Français de la Coopération - SEDES) qu'il conviendrait d'actualiser et parfois de compléter (cf. document de travail n° 2). On pourrait également s'inspirer utilement du "Recueil Statistique de la Production Animale, ouvrage de base datant de 1975 et dont l'actualisation s'avérerait, à terme, bien utile (cf. document de travail n° 3).

Soulignons que les définitions et nomenclatures proposées dans ces ouvrages devront être complétées par des propositions nouvelles portant entre autres sur :

- le zonage actualisé, au vu tant des modifications climatiques que des changements intervenus dans les systèmes et les types de production et les méthodes d'intervention;
- les définitions appropriées de certains systèmes de production dont l'émergence est relativement récente.

Comme déjà mentionné, cette recherche d'un langage homogène à adopter par tous les Etats du CILSS, pourrait aller de pair avec le travail de diagnostic proposé et être confié au même groupe de travail. Le calendrier envisageable serait alors le premier semestre 1989.

### 3.24 - Méthodologie

Un travail de réflexion est indispensable sur les méthodes d'enquête à promouvoir pour le recueil et l'actualisation des informations souhaitées, cette réflexion portant entre autres sur les points suivants :

- conception (exhaustivité, sondages),
- fréquence,
- niveau de précision souhaitable,
- rapidité dans la disponibilité des résultats, etc...

Il y a naturellement lieu dans ce domaine de bien distinguer entre la collecte et l'interprétation des données de base d'une part et les enquêtes permanentes d'autre part. Les premières qui touchent au dénombrement des animaux, à leur productivité moyenne, à l'appartenance du cheptel, aux systèmes de production, à la consommation des ménages, etc... peuvent avoir une fréquence (en période considérée comme "normale") pluri-annuelle, les phénomènes étudiés ayant une relative stabilité. Les secondes, qui touchent entre autres aux ressources (pâturages, hydraulique, sous-produits...) à l'exploitation (commercialisation, abat-tages, importations - exportations, prix, etc...) apportent à l'ensemble sectoriel une vision dynamique. Dans ce sens, il s'agit de concevoir des enquêtes soit permanentes, soit répétitives.

Pour la mise au point d'une méthodologie commune, il sera nécessaire de former sous l'égide du CILSS, un sous-comité technique, associant statisticiens, techniciens des productions animales, spécialistes éprouvés des enquêtes en zones rurales sahéliennes. Ce sous-comité sera chargé de formuler des propositions pratiques adaptées à l'ensemble des situations prévalant dans les Etats membres.

### 3.25 - Structures

Nous avons déjà souligné que les informations à recueillir, à traiter et à diffuser, viendraient obligatoirement de multiples services dépendant de plusieurs administrations. Cela implique l'existence à terme d'une structure centrale de coordination à l'instar de ce que le Projet "Diagnostic Permanent" a déjà réalisé dans le domaine céréalière. Suivant également cette approche il n'est pas envisageable, à notre avis, de favoriser la création de "super-services", de structures lourdes couvrant de façon autonome l'ensemble du champ d'investigation. En effet, le coût (mise en place et fonctionnement) de telles structures serait prohibitif et leur pérennité difficile à garantir. Par ailleurs, en matière d'information, les agents des services chargés de la collecte et de l'élaboration des données, en sont bien souvent les premiers utilisateurs, il n'y a donc pas lieu de **dissocier l'information de l'action**. Nous recommandons, en conséquence, une fois le diagnostic sur l'existant effectué, d'utiliser au mieux les agents des services actuellement en place après renforcement de leurs capacités humaines et matérielles (cf. 3.26 et 3.27). Cependant, il faudra prendre en compte la nécessité de coordination et d'animation. C'est pourquoi nous recommandons la création (après étude préalable) d'une structure centrale très légère qui serait chargée de ces tâches d'animation et de coordination et désignée provisoirement sous le nom de "Centre d'Information Elevage". Les tâches essentielles de cette structure seraient :

- d'organiser et de répartir les tâches de collectes et de traitement,
- de garantir des délais plus courts de diffusion et de restitution des informations traitées,
- de sélectionner les canaux de diffusion les plus appropriés selon les sujets, les destinataires et le degré d'urgence,
- de constituer la "banque centrale" des données sectorielles,
- d'assurer, en matière d'information sectorielle, la coordination au niveau des instances régionales (CILSS en particulier),

- d'établir les liaisons indispensables avec les partenaires économiques que constituent par exemple les pays côtiers.

Pour la mise en place de cette structure, la Réunion d'Experts prévue en juin, ne pourra guère dépasser le stade des recommandations, une réflexion devant se développer au niveau de chaque Etat afin de déterminer par exemple son rattachement politico-administratif (Administration et Ministère de tutelle) son degré d'autonomie, sa capacité décisionnelle, etc...

### **3.26 - Evaluation des besoins**

La nécessité d'une amélioration de l'information sectorielle une fois admise et la situation de référence précisée, il conviendra d'étudier, pays par pays, les besoins nécessaires dans le renforcement des moyens tant humains que matériels. Ce travail devrait constituer la deuxième phase de la mission de diagnostic évoquée au paragraphe 3.22. La mise à niveau de ces moyens pourrait être conçue sous la forme d'un Projet à vocation régionale dont le CILSS devrait très logiquement être le maître d'ouvrage. La formulation de ce "Projet de renforcement institutionnel" pourrait être programmée pour le deuxième trimestre de 1989.

### **3.27 - Une priorité : la formation**

Le fonctionnement satisfaisant d'un véritable réseau d'information n'est pas envisageable sans, au préalable, un effort très important de formation de l'ensemble des opérateurs.

\* **Au niveau supérieur**, c'est à dire à celui des responsables nationaux : "Centre d'Information", Directeurs de Services Techniques, Chefs d'Opérations, etc... l'organisation de cycles de formation devrait logiquement être centralisée sous forme de sessions, de séminaires regroupant les responsables de plusieurs pays. Cela permettrait également de jeter les bases d'un véritable réseau inter-états.

\* **Aux niveaux intermédiaires** : responsables départementaux ou d'arrondissement, niveaux où la tâche des opérateurs sera aussi essentielle au stade de la collecte qu'à celui de la restitution et de l'utilisation, la formation et les nécessaires recyclages peuvent être conçus et réalisés au niveau national, mais en utilisant des concepts communs ("langages") sur la base de documents pédagogiques identiques pour tous les pays. N'oublions pas que ces techniciens, ingénieurs de terrain, devront ultérieurement jouer le rôle de formateurs des agents situés à la base de la pyramide et chargés de la collecte primaire des informations.

\* **Au niveau de base**, c'est à dire celui justement de la collecte primaire, là où de la fiabilité de l'information collectée dépendront la crédibilité et la performance de tout le système, un effort très particulier est à faire. Il faudra expliquer non seulement le "comment" mais aussi le "pourquoi". Une attention majeure sera donnée aux travaux pratiques. On s'efforcera de fournir à des agents sélectionnés une véritable qualification professionnelle, entretenue et améliorée par des recyclages permanents et un bon système de contrôle. A ce niveau, il ne semble pas indispensable dans un premier stade, de former la totalité du personnel, mais au contraire préférable d'en spécialiser un certain nombre pour lequel on se donnera comme ambition d'atteindre un réel niveau de qualification.

Disons, en forme de conclusion, que de l'effort et du succès en matière de formation à tous les niveaux, dépendra la réussite du projet d'amélioration du système d'information sectorielle élevage. Ce sera l'élément de la réussite, beaucoup plus que la disponibilité de moyens matériels coûteux et sophistiqués. Cet effort de formation, de qualification, nous semble parfaitement cadrer avec la vocation du CILSS et la formulation d'un Projet Régional.



## BIBLIOGRAPHIE

- Comptes économiques de la production animale (Application aux pays sahéliens). Tome I : Etude méthodologique - Tome II - premier volume : Nomenclature et Typologie - deuxième volume : Application aux comptes du Mali. MM. Dalimier - Peyredieu du Charlat - Sarniguet. (Ministère de la Coopération - SEDES - 1975/1976).
- Recueil statistique de la Production Animale. MM. Gouet - Tyc (SEDES - Ministère de la Coopération - 1975).
- Etude de la structure et de la Dynamique des Troupeaux bovins. MM. Sarniguet, Raymond, Le Gall, Legrand, Coulomb. (Ministère de la Coopération - SEDES - 1975).
- Statistiques de la Production Animale des Pays Tropicaux. Aide mémoire à l'usage des agents des Services de la Production Animale. MM. Sarniguet, de Mieulle, Desnot (Ministère de la Coopération - SEDES - 1977).
- Evaluation du système d'information du secteur Bétail - Viande au Mali. M. Ancy (OSCE - CESD - OMBEVI - 1985).
- Méthode pour la Recherche sur les Systèmes d'Elevage en Afrique Occidentale (ISRA - IEMVT - 1986).
- Guide d'Evaluation Economique des Projets d'Elevage. MM. de Gonville - Sarniguet (Ministère de la Coopération - SEDES - 1986).